

BENOIT HAMON
MINISTRE DE L'EDUCATION
NATIONAL, DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE

GENEVIEVE FIORASO SECRETAIRE D'ÉTAT A L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET A LA RECHERCHE

ARNAUD MONTEBOURG MINISTRE DE L'ECONOMIE, DU REDRESSEMENT PRODUCTIF ET DU NUMERIQUE

Communiqué de presse

Communiqué de presse

Paris, le 27 juin 2014 N°180

Installation de la commission d'évaluation des politiques d'innovation

Benoît HAMON, ministre de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Arnaud MONTEBOURG, ministre de l'Economie, du Redressement productif et du Numérique et Geneviève FIORASO, secrétaire d'Etat à l'Enseignement supérieur et à la Recherche, ont reçu ce jour un rapport d'analyse de l'OCDE sur le « système français de recherche et d'innovation », remis par M. Angel GURRIA, secrétaire général de l'organisation.

L'analyse de l'OCDE illustre les forces de la France, en particulier la qualité de ses formations, et identifie des enjeux d'évolution majeurs. Parmi les enjeux identifiés, les Ministres ont été particulièrement sensibles :

- au soutien des formations universitaires et dans les grandes écoles.
- au renforcement du transfert entre la recherche publique et l'entreprise,
- au renforcement de la rapidité d'évolution des thématiques de recherche,
- à l'amélioration de la lisibilité et de l'efficacité des soutiens publics à la R&D privée,
- au développement de l'entrepreneuriat, notamment chez les jeunes diplômés,
- au comblement des segments de capital-risque déficients en France,
- à l'établissement d'une véritable gouvernance des politiques d'innovation.

Dans le prolongement de cette analyse et dans le cadre du plan « Une nouvelle donne pour l'innovation », Benoît HAMON, Arnaud MONTEBOURG et Geneviève FIORASO ont installé la commission nationale d'évaluation des politiques d'innovation. Cette commission, présidée par Jean Pisani-Ferry, commissaire général à la stratégie et à la prospective est complétée par la création d'une instance de coordination interministérielle. Elle permettra non seulement une véritable gouvernance des politiques d'innovation, mais sera aussi le lieu d'une évaluation permanente dans le but d'une plus grande efficacité économique.

Elle aura quatre missions principales :

- évaluer les différentes composantes et dimensions des politiques d'évaluation au regard de leur impact économique (croissance, emplois, etc.) ;
- les analyser dans leur globalité et s'interroger sur leur cohérence et leur articulation ;
- formuler des propositions pour renforcer l'efficacité des politiques publiques ;
- faire connaître, sur la base d'un travail de veille tant nationale qu'internationale, les bonnes pratiques en matière de politiques d'innovation dans les régions et à l'étranger.

La commission compte 20 membres : des économistes français et étrangers, des experts issus des administrations publiques et des collectivités territoriales, et des acteurs-praticiens du système d'innovation (entreprises innovantes, transfert et liens recherche-industrie, financement de l'innovation). Les avis et les recommandations de la commission, doivent contribuer à éclairer les décisions de tous les acteurs du système national d'innovation, notamment les pouvoirs publics.

Selon Benoît HAMON: « La recherche et l'innovation, ce sont des résultats, ce sont des progrès qui bénéficient à tous. Mais c'est aussi, et avant tout, un état d'esprit, un certain rapport au monde et au temps. Nous souhaitons miser sur la complémentarité, sur les échanges, sur les interfaces, sources d'innovations. Nous devons avoir des dispositifs qui favorisent l'émergence de la diversité d'acteurs: chercheurs, ingénieurs, entrepreneurs, investisseurs et designers autour de projets communs. »

Pour Geneviève FIORASO : « Dans un monde qui avance très vite, notre système de formation, de recherche et d'innovation doit s'adapter : il doit être plus réactif, plus fluide pour gagner la bataille de la connaissance, de l'emploi et de la compétitivité.»

Et Arnaud MONTEBOURG de conclure : «L'innovation est le premier levier de compétitivité hors coût de l'économie. Nous devons rationnaliser l'ensemble des structures et dispositifs publics et parapublics de soutien à l'innovation pour en améliorer l'efficacité économique : création d'emplois et de valeur ajoutée »

Contacts presse:

Cabinet de Benoit HAMON: 01 55 55 30 10 / spresse@education.gouv.fr

Cabinet de Geneviève FIORASO: 01 55 55 84 24 /secretariat.presse@recherche.gouv.fr
Cabinet d'Arnaud MONTEBOURG: 01 53 18 45 13 /sec.merpn-presse@cabinets.finances.gouv.fr